

GROUPEMENT FONCIER AGRICOLE JEAN GROS
En liquidation
Au capital de 467.866,03 €
Siège de la liquidation : 3 Rue de la Tâche 21700 VOSNE ROMANEE
RCS DIJON 387 825 813.

Délibération de l'Assemblée Générale Extraordinaire

L'an DEUX MIL DOUZE

Le 17/12

A VOSNE ROMANEE, au siège de la liquidation

Les associés de la société dénommée « GROUPEMENT FONCIER AGRICOLE JEAN GROS », sont réunis en assemblée générale extraordinaire.

Les associés présents sont :

- Monsieur et Madame Jean Paul GROS : titulaire de 2889 parts en usufruit.
- Monsieur Michel GROS titulaire de 963 parts en nue propriété, sous l'usufruit de Monsieur Jean GROS.
- Madame Anne Françoise GROS épouse PARENT titulaire de 180 parts en pleine propriété et 369 parts sous l'usufruit de Monsieur Jean GROS, 594 parts sous l'usufruit de Monsieur et Madame Jean GROS
- Monsieur Bernard GROS, titulaire de 963 parts en nue propriété, sous l'usufruit de Monsieur Jean GROS.

La séance est présidée par Monsieur Michel GROS, liquidateur.

Le président constate que la totalité des associés possédant la totalité du capital social sont présents. En conséquence, l'assemblée régulièrement constituée peut valablement délibérer.

Le président rappelle que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Rapport du liquidateur relatif aux comptes définitifs de liquidation, approbation de ces comptes, quitus.
- Clôture de la liquidation.
- Pouvoirs.

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu lecture du rapport de Monsieur Michel GROS, liquidateur, sur l'ensemble des opérations de liquidation effectuées

depuis le 23 Décembre 2011, date de la dissolution de la société, et sur les comptes définitifs qui en résultent, approuvent purement et simplement lesdits rapports et comptes et donne, en conséquence, au liquidateur sus nommé, quitus entier et définitif et sans réserve de l'exécution de son mandat.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée des associés, constatant que les opérations de liquidation de la société sont terminées, décide de la clôture de la liquidation de ladite société à la date de ce jour, avec toutes les conséquences de droit.

En conséquence, la personnalité morale de la société cessera d'exister à l'issue de la sa radiation au Registre du Commerce de DIJON.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

TROISIEME RESOLUTION

Les associés constatent qu'il n'y a pas d'actif net à répartir résultant des comptes de la liquidation.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

Tous pouvoirs sont conférés au porteur d'une copie ou d'un extrait conforme du procès-verbal constatant les présentes décisions pour accomplir toutes formalités.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès verbal, lequel a été signé par tous les associés présents après lecture.

Four handwritten signatures in blue ink are visible at the bottom of the page. From left to right: a cursive signature, a signature with a long vertical stroke, a signature with a horizontal underline, and a signature with a horizontal underline and a date '18/12/11' written to the right.

GROUPEMENT FONCIER AGRICOLE JEAN GROS
En liquidation
Au capital de Siège de la liquidation : 3 Rue de la Tâche 21700 VOSNE ROMANEE
RCS DIJON 387 825 813.

RAPPORT DU LIQUIDATEUR
A LA DECISION DE CLOTURE DE LA LIQUIDATION
DU 17 décembre 2012

Mesdames, Messieurs,

Nous sommes réunis à l'effet de vous rendre compte de ma mission de liquidateur et de vous demander de prononcer la clôture de la liquidation de la société.

La dissolution anticipée de la société a été décidée aux termes d'un acte reçu par Me François-Xavier ROYET Notaire associé à NUIITS SAINT GEORGES le 23 Décembre 2011.

A compter du 23 Décembre 2011, jour de la dissolution de la société, nous avons effectué le paiement de toutes les dettes de la société, et avons recouvré toutes les créances constatées en fin d'exploitation.

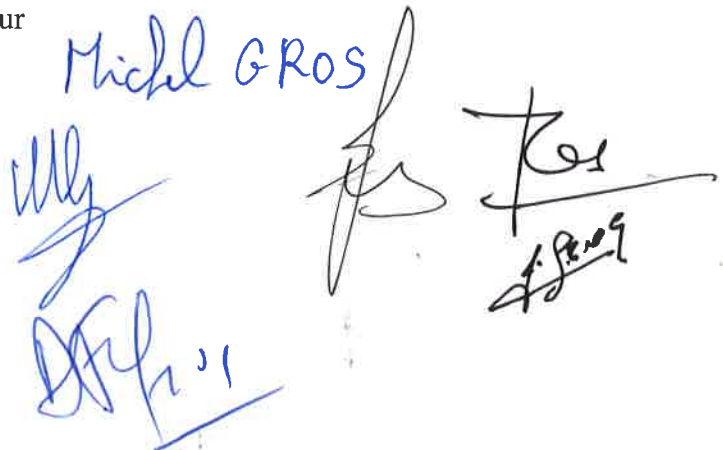
Le compte de liquidation que nous vous proposons ne fait ressortir aucune somme à répartir entre les associés.

Les documents, comptes et rapports vous sont tenus à disposition dans les conditions et délais prévus par la loi, les règlements et nos statuts.

Nous vous invitons à adopter les résolutions proposées, à donner quitus de notre gestion et à constater la clôture de la liquidation de la société ;

Le liquidateur

Michel GROS



Actif			
	Valeurs Brutes	Amort. - Prov	Valeurs Nettes
Capital souscrit non appelé			
Immobilisations incorporelles			
Frais d'établissement			
Avances et acomptes			
Autres			
Immobilisations corporelles (H.B.V)			
Terrains			
21100000 TERRAINS BATIM/1977			
21110000 TERRAIN 1988			
21120000 TERRAINS 1989			
TOTAL			
Constructions			
21311000 BATIMENTS PRODUC/AGR			
TOTAL			
Installations techniques, matériels			
21500000 INSTALLATION MATERI/			
21510000 INSTALL/TECHNIQUES			
28150000 AMORTISS/INSTALMATE			
28151000 AMORT/INST/TECHNIQUE			
TOTAL			
Autres			
Avances et acomptes			
Immobilisations corporelles (B.V)			
Animaux			
Végétaux			
En cours			
Avances et acomptes			
Immobilisations financières			
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISE (I)			
Biens vivants et en-cours			
Animaux			
Végétaux			
Autres et en cours			
Stocks			
Approvisionnements			
Produits finis et autres produits			
Avances et acomptes versés			
Créances <i>à 550 000</i>	467.866,03		467.866,03

BILAN

Actif			
	Valeurs Brutes	Amort. - Prov	Valeurs Nettes
Clients Personnel et organismes sociaux Etat - TVA Comptes d'associés Autres créances Valeurs mobilières de placement Disponibilités 51200000 CRCA TOTAL Charges constatées d'avance			
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT (II)			
Charges à répartir (III) Ecart de conversion actif (IV)			
TOTAL ACTIF (I+II+III+IV)	467.866,03		467.866,03

Passif	
Capital individuel 10100000 CAPITAL	467.866,03
TOTAL dont compte exploitant :	467.866,03
Capital social	
Ecart de réévaluation Réserves	
Report à nouveau	
RESULTAT	
SITUATION NETTE	467.866,03
Subventions d'investissement Provisions réglementées	
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (I)	467.866,03
Provisions pour risques Provisions pour charges	
Provisions pour risques et charges (II)	
Dettes financières Emprunts et dettes assimilées Concours bancaires courants et découverts	
Avances et acomptes reçus sur commandes	
Autres dettes Fournisseurs et comptes rattachés Autres dettes fiscales et sociales Etat - TVA Comptes d'associés 45511000 ASSOCIE 45512000 ASSOCIE 45513000 ASSOCIE 45514000 ASSOCIE	

BILAN

En Euro

Passif	
45516000 ASSOCIEE 45611000 ASSOCIE 45612000 ASSOCIE TOTAL Autres dettes Produits constatés d'avance	
TOTAL DES DETTES (III)	
Ecart de conversion passif (IV)	
TOTAL PASSIF (I+II+III+IV)	467.866,03
Le liquidateur Michel GROS 